



Grandes cultures

N°43
BILAN MAÏS
17/02/2026



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux - Protéagineux
Solana VERA / Terres Inovia
s.vera@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Clément GRAS / ARVALIS
c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Écophyto est une
politique publique du



Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisé.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de
santé du végétal Nouvelle-
Aquitaine Grandes
cultures N°43 du
17/02/2026 »

Avec le soutien financier de



Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir :

Bilan Maïs 2025

- Réseau maïs en Poitou-Charentes
- Particularités de la campagne 2025
- Bilan sanitaire synthétique
- Ravageurs
 - **Limaces** : pression modérée.
 - **Oiseaux prédateurs** : attaques faibles et localisées.
 - **Pucerons** : faible intensité.
 - **Taupins** : pression faible.
 - **Cicadelle commune** : présence faible et sans impact.
 - **Ravageurs divers** : impacts du vers gris, mais limités.
 - **Pyrale** : vol important mais pression d'attaques faible.
 - **Sésamie** : vol faible, pression modérée.
 - **Héliotis** : vol faible et sans attaques sur les plantes.
 - **Chrysomèle du maïs** : infestation et population en progression, attaques faibles et sans impact.
- Maladies : très faibles pressions.
- Adventices : salissement faible à modéré, vigilance ambrosies pour l'ambrosie trifide.
- Alerte *Popillia japonica* : organisme de quarantaine prioritaire.

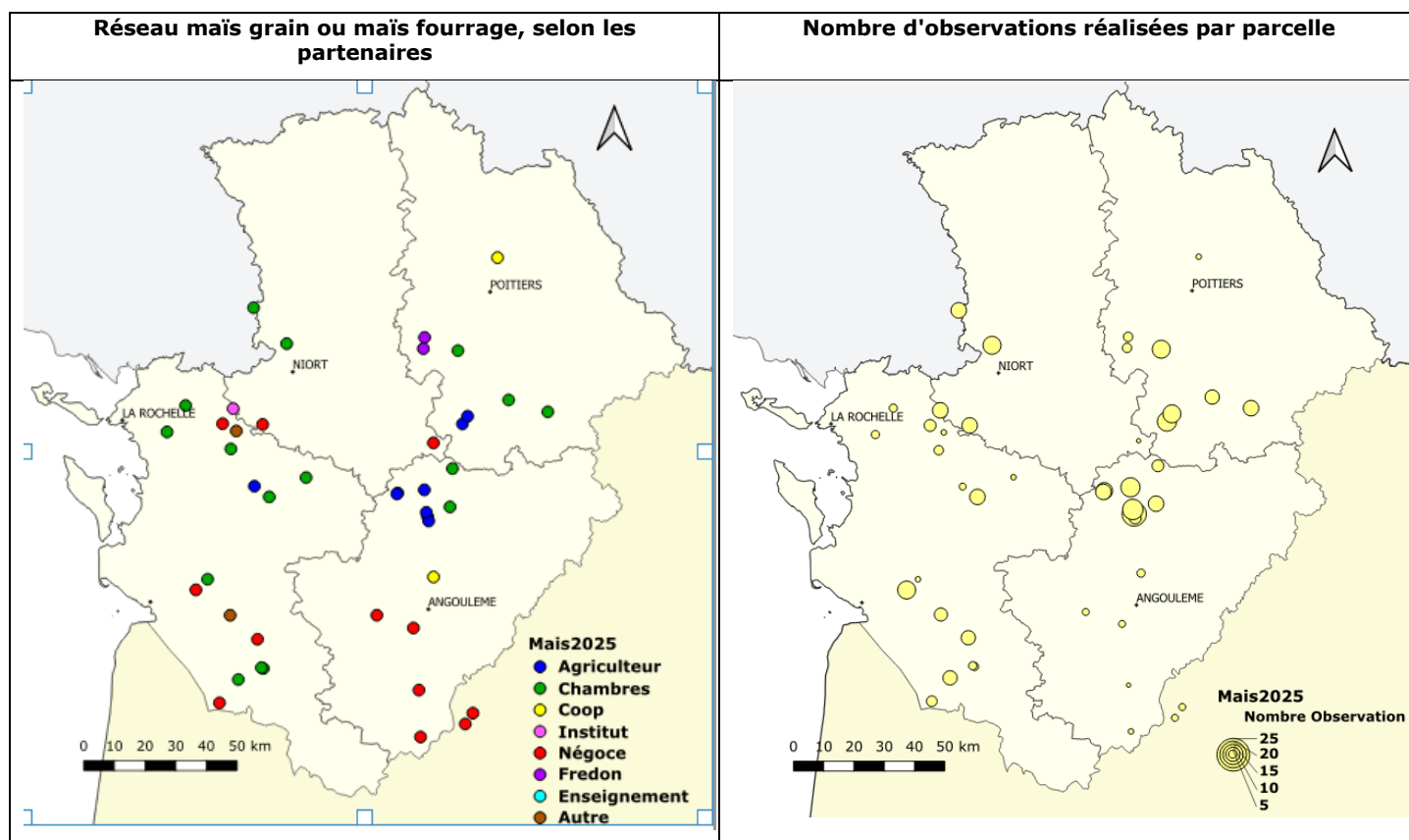
Ce bilan de campagne s'appuie sur l'ensemble des observations et données recueillies tout au long de la campagne 2025 grâce aux partenaires régionaux et aux observateurs du BSV Nouvelle-Aquitaine - Edition Poitou-Charentes (cités en page 3 et 15), que je tiens à remercier.

Réseaux Maïs 2025

• Parcelles de référence

Les observations sur ces parcelles concernent principalement les différents bioagresseurs et le stade phénologique du maïs. Le réseau d'observation est constitué de 44 parcelles de maïs grain ou maïs fourrage. Il mobilise des agriculteurs et des techniciens de différents organismes : 4 Chambres d'agriculture, 2 coopératives, 4 négoce et autres organismes (ARVALIS, FDCETA17, FREDON-NA et GEVES).

Les cartes ci-dessous montrent le volume d'observations par parcelle et la répartition des parcelles observées en fonction des types de partenaires :



Les observations sont réalisées avec rigueur sur une période d'au moins 9 semaines pour 50 % des parcelles. Elles sont plus représentées sur les départements Charentais, où le maïs grain est plus abondant que dans le reste du Poitou-Charentes, mais elles restent insuffisantes notamment en Deux-Sèvres à forte dominance en maïs fourrage.

Les observations de ces parcelles constituent les données de base permettant de suivre l'évolution des bioagresseurs plus particulièrement dans le temps. Ces informations sont complétées également par :

- des observations de parcelles flottantes (parcelles non suivies régulièrement),
- des informations de tour de plaine (informations synthétiques des partenaires BSV),
- des informations des prospections avant récoltes.
- des informations du réseau spécifique Diabrotica.

Partenaires dans la réalisation des observations :

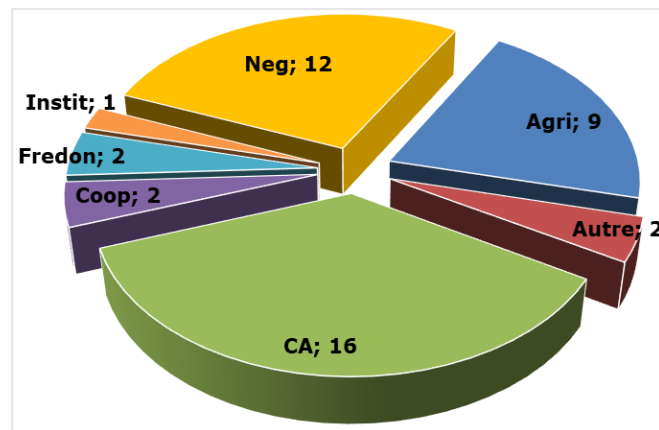
Agriculteurs (BUARD, CHARTIER, CORNAUD, COTTREAU, GRIMAUD, LAURENT),

Chambres départementales d'agriculture (CA16, CA86, GROUPE CA17-CA79),

Coopératives (Coop La Tricherie, Coop Mansle-Aunac),

Négoces (LANDREAU AGRO, NEOLIS, Soufflet Agriculture, VSN Négoce),

ARVALIS, GEVES, FDCETA 17 et FREDON Nouvelle-Aquitaine.

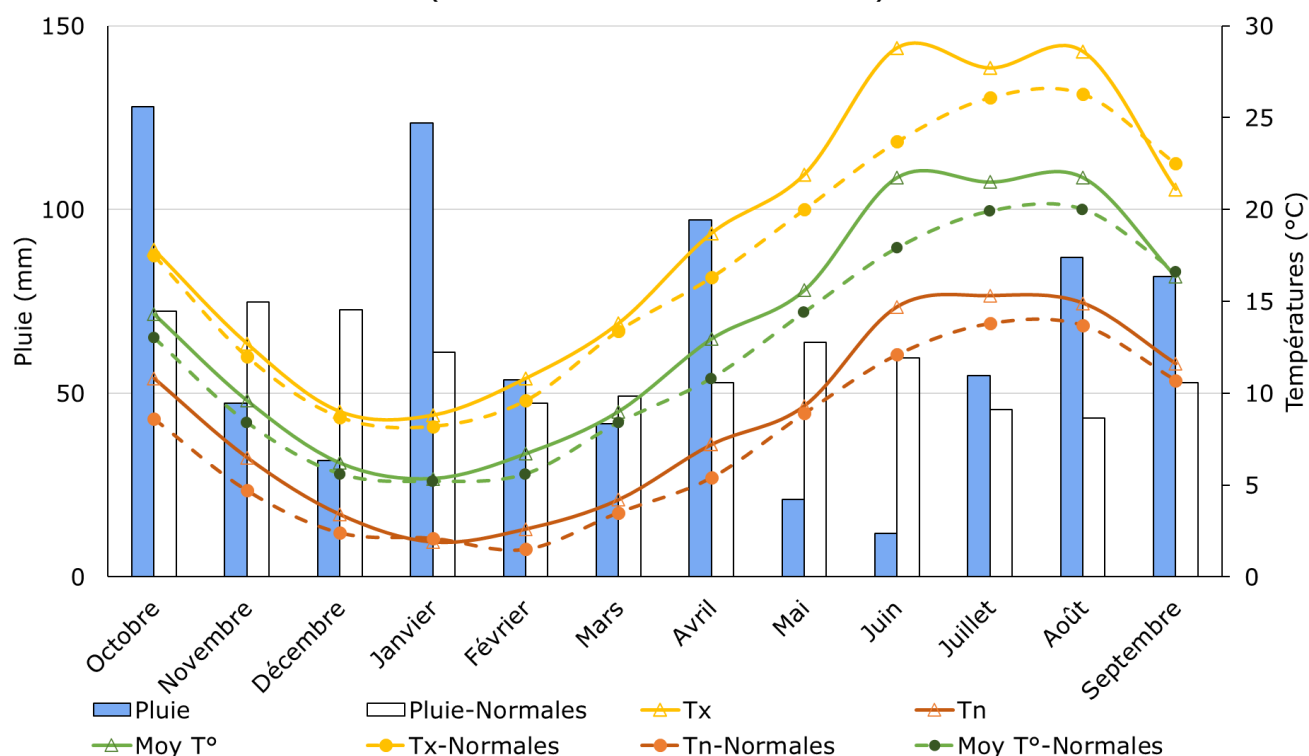


Volume de parcelles suivies par types de partenaires

Particularités de la campagne 2025

Bilan climatique

Données mensuelles Poitiers 2024-2025
(source des données Infoclimat)



Après un hiver marqué par une douceur anormale, le printemps a été particulièrement chaud, ensoleillé et peu arrosé en mai. Des épisodes anormalement chauds en particulier fin avril/début mai ou encore fin mai ont marqué cette saison. Ces conditions ont été favorables pour la mise en place et le développement du maïs. Cependant, les périodes sèches en mai ont défavorisé désherbage chimique (contrairement au désherbage mécanique).

Le mois de juin a été caractérisé par les fortes chaleurs et par de rares averses prolongeant le déficit de précipitation du mois de mai.

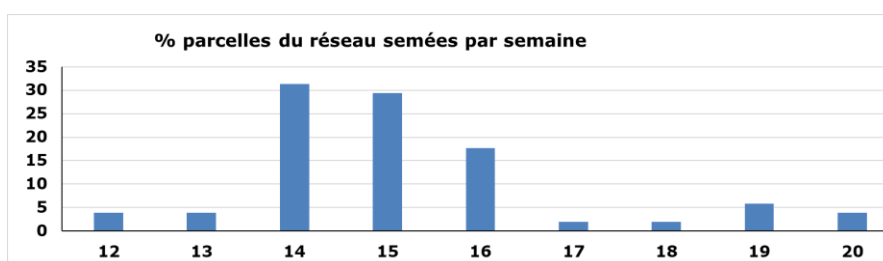
Hormis la 3^{ème} décade de juillet et août, relativement perturbées par quelques orages, l'été a été marqué par des températures élevées et sans précipitations, pendant les 2 premières décades d'août, jusqu'au retour des perturbations pluvieuses de la première quinzaine de septembre.

Les conditions climatiques de cette campagne, caractérisées par un printemps chaud, favorables à la mise en place des maïs, suivi par un été chaud et particulièrement contraignant par des périodes de stress hydriques (notamment en période de remplissage) n'ont pas été favorables pour une production optimale de cette culture.

• Évolution des cultures

En raison des pluies de mars, les semis ont démarré significativement à partir de la 1^{ère} semaine d'avril et la majorité est réalisée avant l'arrivée des dégradations climatiques de la 3^{ème} décade d'avril. Le reste des semis est effectué en mai. Grâce aux températures douces d'avril, la majorité des semis ont levé très rapidement et ont permis aux semis les plus précoces d'atteindre le stade 4 feuilles avant fin avril.

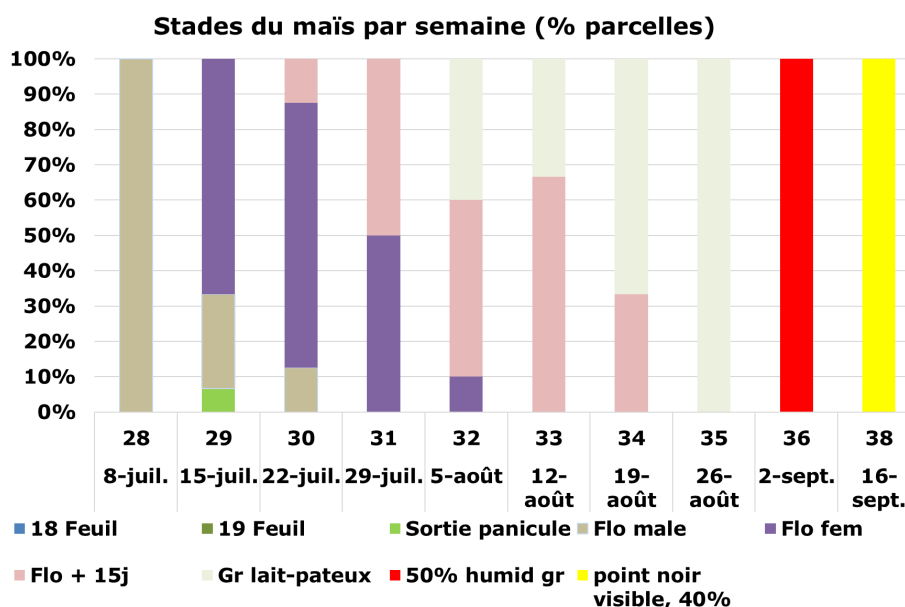
Les températures de mai et courant juin ont été très favorables pour le développement des parties végétatives et des organes de reproduction permettant une floraison mâle à partir de mi-juin et une floraison femelle fin-juin.



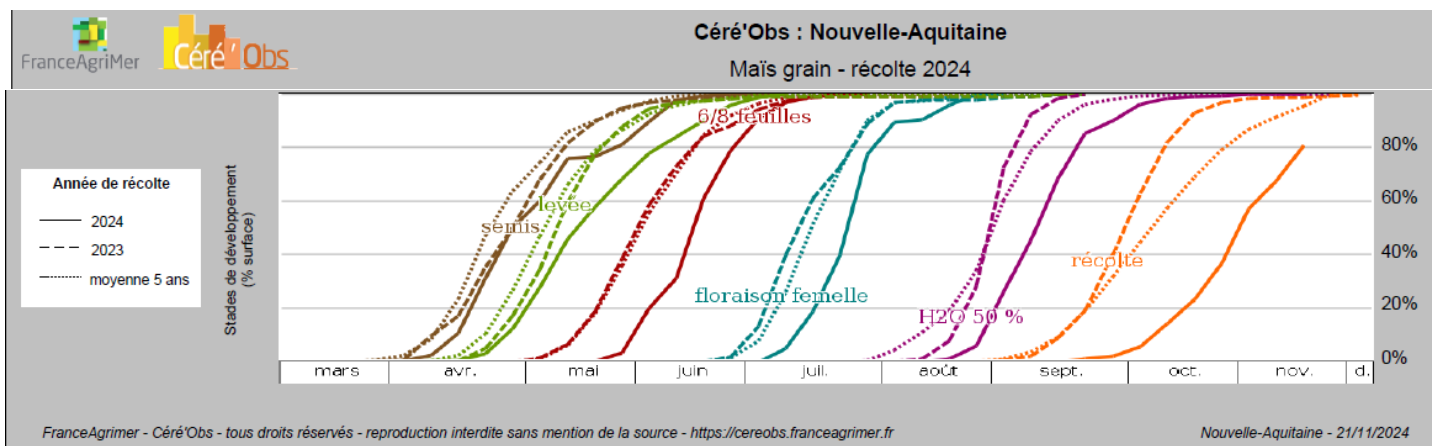
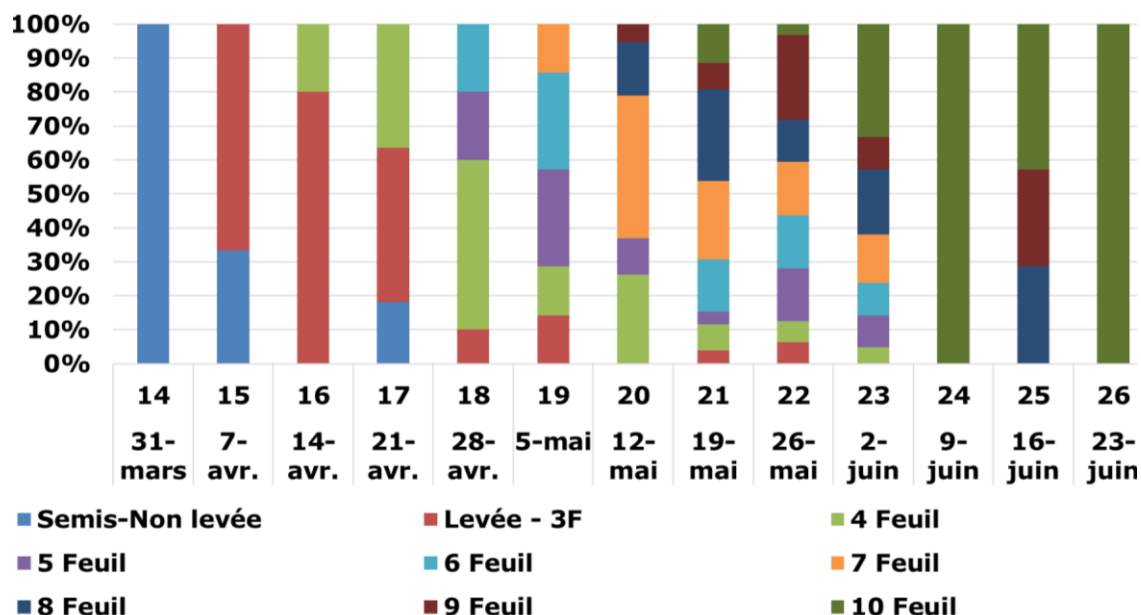
La formation du grain a commencé à partir de mi-juillet et son remplissage a duré tout le long du mois d'août.

Le stade 50 % d'humidité du grain est noté dès début août pour les maïs les plus avancés. Le temps sec et chaud du mois d'août a accéléré la maturation du grain.

Le stade grain dur est noté dès fin août dans de nombreuses parcelles et les 1^{ères} récoltes sont effectuées à partir de fin septembre.

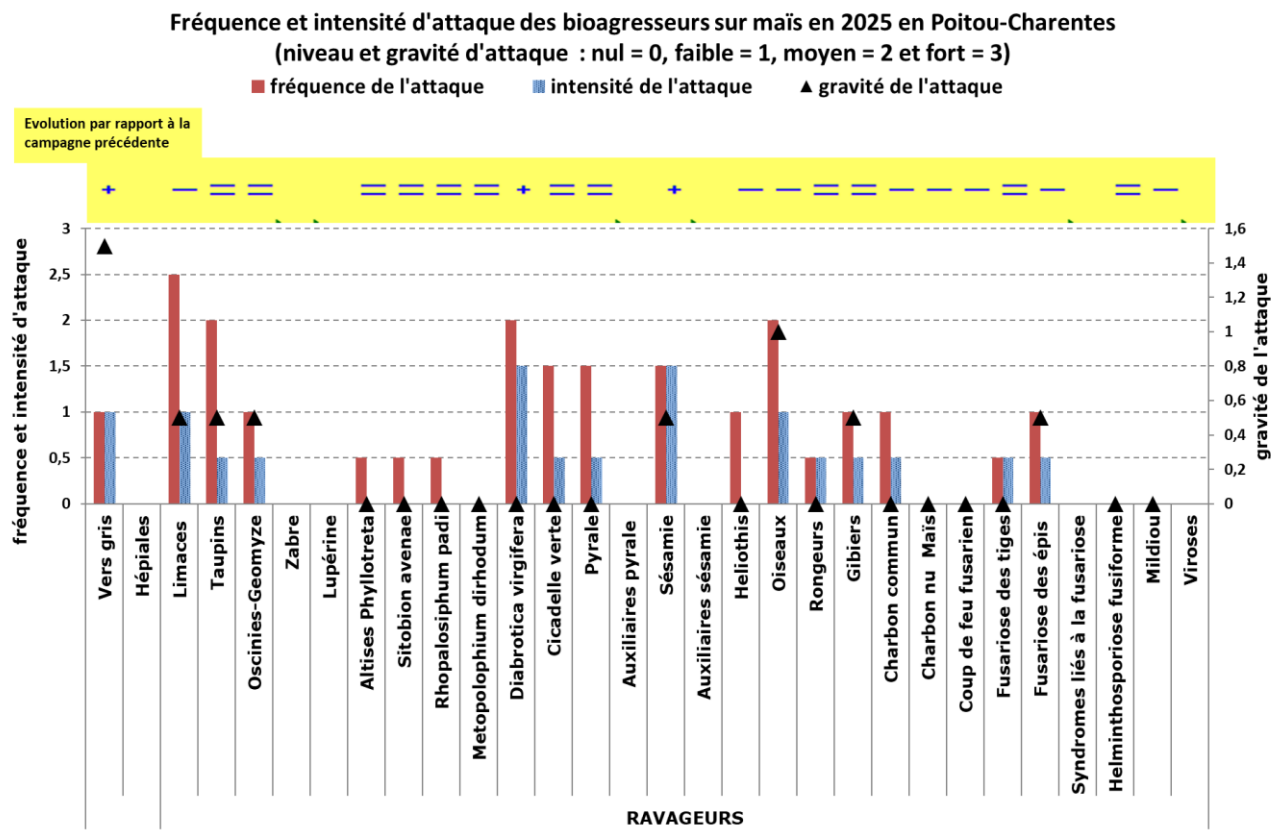


Stades du maïs par semaine (% parcelles)



Bilan sanitaire

La gravité de l'attaque en Poitou-Charentes combine la fréquence et l'intensité de l'attaque des parcelles touchées. Ces paramètres reflètent la pression sanitaire de l'année sur la culture du maïs, sans prendre en compte la mise en œuvre des différentes stratégies de protection.



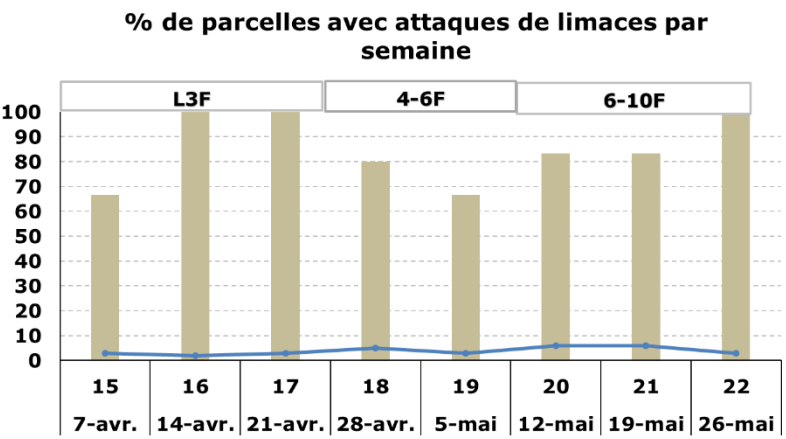
Ravageurs

• Limaces

L'hiver pluvieux et anormalement doux a été très favorable au développement des populations de limaces.

Leurs attaques sont observées dès les levées de début avril et se sont maintenues sur les levées tardives jusqu'à fin mai.

À partir de début mai, le maïs favorisé par la hausse des températures est devenu très poussant. Et la majorité des parcelles sont hors risque, seules quelques attaques sont observées fin-mai sur les semis tardifs.



La pression de ce ravageur pour cette campagne est modérée, mais la levée, le développement rapide du maïs et le contrôle anticipé de ce ravageur ont permis de limiter fortement les dégâts. La surveillance exercée avant et pendant la levée des maïs a permis d'adapter la gestion du risque dans les situations où ce ravageur était préjudiciable.

• Oiseaux déprédateurs

Ce sont généralement les corbeaux et les pigeons qui sont les plus impliqués dans les attaques affectées aux oiseaux sur du maïs en Poitou-Charentes. Ces attaques ont été notées régulièrement depuis les premiers semis de début avril jusqu'à début-juin. Elles se sont maintenues au fur et à mesure de la réalisation des semis, courant mai, et ont concerné différentes localités de Poitou-Charentes.

Les dégâts ont été généralement faibles dans la majorité des parcelles, mais quelques attaques localisées avec des dégâts significatifs ont été notées sur les semis tardifs.

La pression exercée par ces oiseaux, à l'échelle du Poitou-Charentes, a été faible à modéré, mais variable selon les secteurs (environnement favorable), l'assolement en maïs et la dynamique des levées de la culture. Les espèces responsables des attaques localisées sont variables d'une localité à une autre.

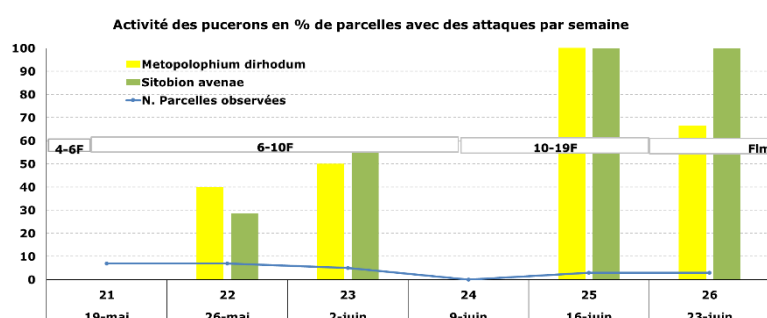
• Pucerons

En absence de symptômes d'attaques, l'observation des pucerons est délicate. Le nombre de parcelles observées pour ces ravageurs est faible (moins de 10 parcelles par semaine).

Les populations de *Sitobion avenae* ou de *Metopolophium dirhodum* n'ont été observées que tardivement. Ces pucerons sont notés significativement à partir de mi-juin, mais à des niveaux très faibles (en-dessous des seuils indicatifs du risque).

Rhopalosiphum padi : peu observé dans le réseau à partir de fin juillet. De faibles populations sont observées dans peu de parcelles en août.

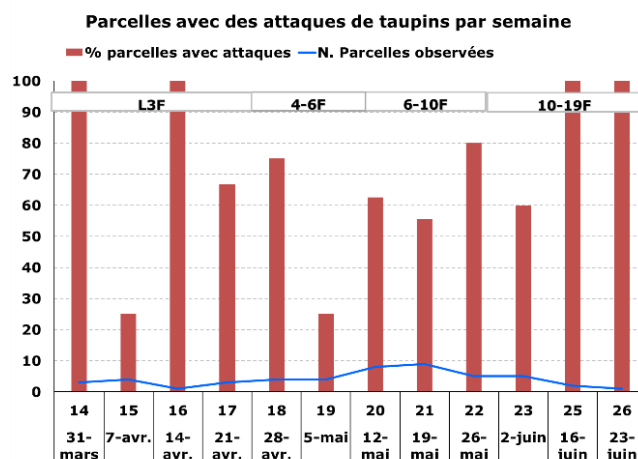
Les auxiliaires sont observés dans les maïs, à partir de fin-juin : des coccinelles de différents stades, des chrysopes adultes et des œufs de syrphes.



La fréquence de parcelles touchées ainsi que l'intensité des infestations sont restées faibles et en dessous d'une infestation normale. **Le risque pucerons a été globalement faible**. Dans la plupart des situations, la gestion des pucerons n'est pas justifiée. Les auxiliaires participent fortement à la réduction des quelques colonies de pucerons.

• Taupins

Les attaques de taupins sont notées dès le semis du maïs (fin-mars et début-avril) et se sont prolongées jusqu'à fin juin sur des jeunes maïs dans les quelques parcelles observées. Ces attaques sont signalées à faible intensité dans plusieurs parcelles parmi celles observées. Le nombre de parcelles concernées est proche de celui de la précédente campagne.

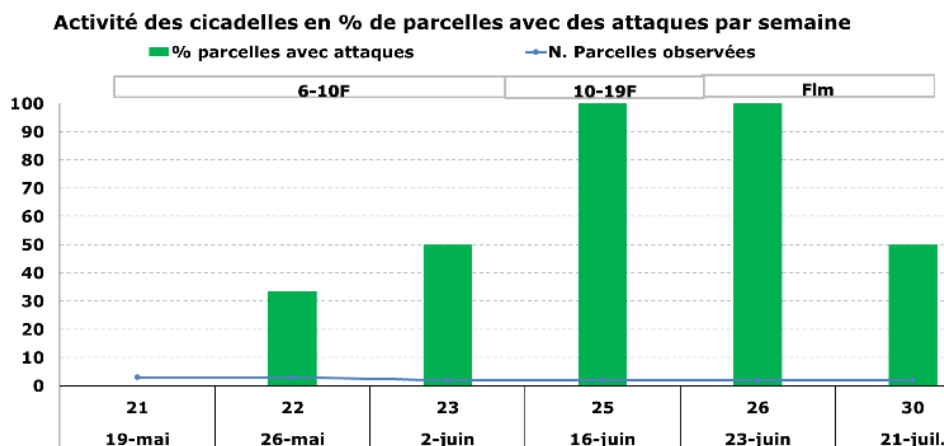


Le risque est resté globalement faible.

• Cicadelles

Les attaques de cicadelles sont notées à partir de fin-mai, jusqu'à la 2^{ème} ou 7^{ème} feuille. Ces attaques n'ont concerné que quelques parcelles (sans se généraliser à la majorité des parcelles) et sont restées cantonnées au niveau des feuilles basses, sans évoluer vers les feuilles de l'épi. Aucune parcelle n'est signalée avec des attaques sur les feuilles supérieures.

Les attaques de la cicadelle sont notées tardivement, de façon moins importante que les années précédentes et ont été sans incidence sur la culture. **Le risque a été faible.**



• Ravageurs divers

- Mouche – Géomyze - Oscinie : des attaques (à faibles intensités) ont été signalées de mi-mai à mi-juin dans quelques parcelles notamment en Vienne et en Charente-Maritime.
- Vers gris (Luperina Noct terricoles) : Plusieurs attaques ont été signalées (7 des 17 parcelles observées) y compris hors réseau de mi-avril à fin-mai, dans plusieurs localités de Poitou-Charentes notamment en Charente-Maritime.

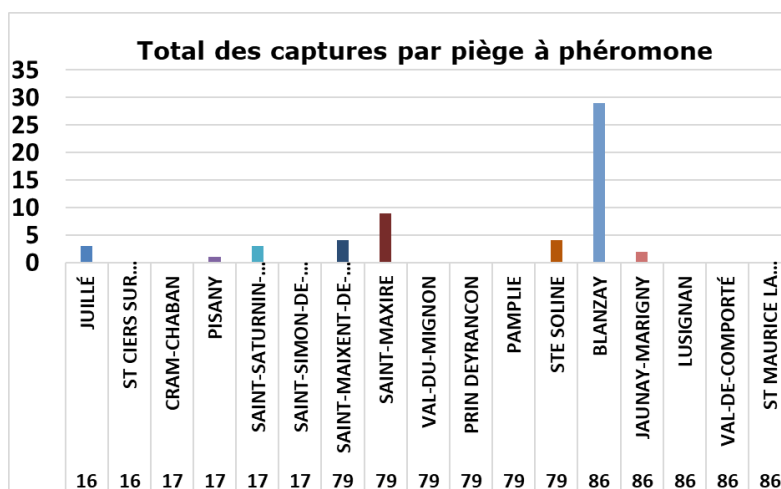
• Héliotis (Helicoverpa armigera)

À la suite des attaques sur épis de maïs signalées dans plusieurs parcelles en 2024 et bien que l'incidence sur le rendement ait été négligeable, un réseau de surveillance de 17 pièges a été mis en place en 2025. Les résultats de cette surveillance montrent une présence faible de ce ravageur sur les 4 départements du Poitou-Charentes.

Les captures sont notées à partir de mi-mai et les plus significatives sont enregistrées localement courant juin.

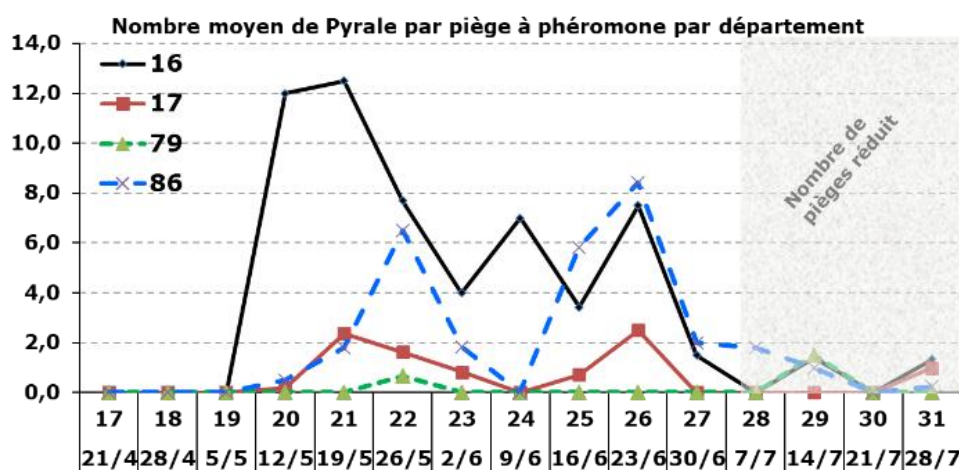
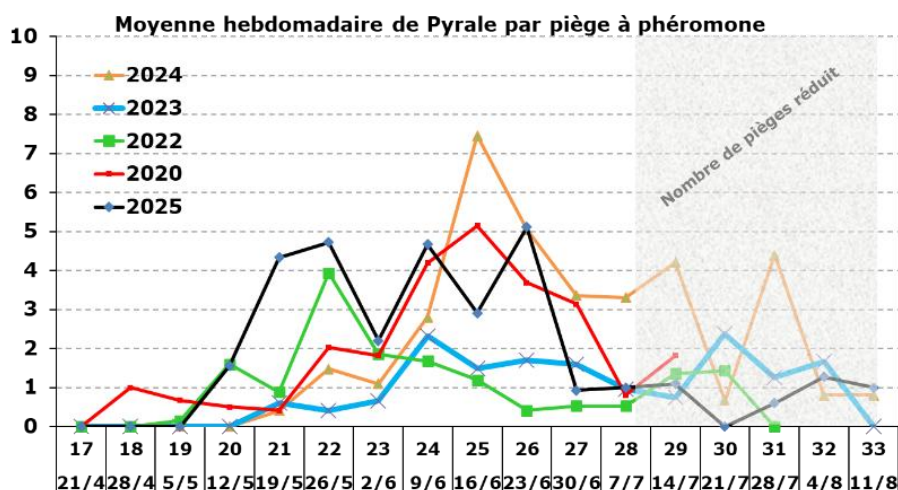
Les attaques larvaires ont été discrètes.

Le risque lié à ce ravageur est faible.



• Pyrale

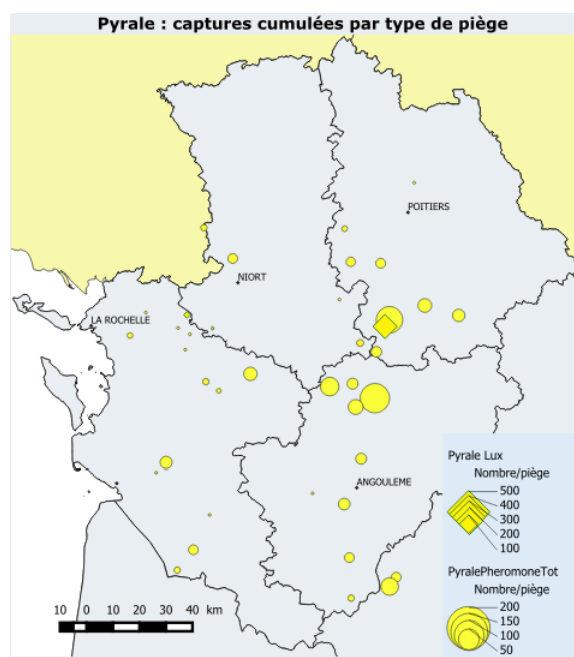
Pour le suivi du vol, nous nous sommes basés essentiellement sur les pièges à phéromone. Ce réseau couvre de façon optimale, les Charentes et la moitié sud de la Vienne et des Deux-Sèvres. 2 pièges lumineux (en sud Vienne et nord Charente-Maritime) complètent ce réseau.



Dans les pièges à phéromone, les toutes 1^{ères} captures sont notées le 12 mai (en Charente, Charente-Maritime et Vienne) alors que les maïs sont globalement au stade 4 et 7 feuilles. Les captures se sont généralisées et ont progressé rapidement pour atteindre leur maximum, le 19 mai pour les Charentes et fin mai dans les autres départements. Le vol des pyrales est resté à un niveau important courant juin, mais avec des fluctuations lors des pics de chaleur enregistrés du 10 au 14 et en fin-juin. L'intensité du vol diminue dès début juillet dans l'ensemble du Poitou-Charentes. Une reprise du vol est notée fin juillet dans quelques pièges. Le 2^{ème} vol est enregistré dans le piège lumineux en sud Vienne à partir de fin juillet.

Depuis quelques années (au moins 4 ans), les populations de pyrales capturées dans les pièges à phéromone sont en baisse par rapport au passé. Cette baisse est surtout observée dans la partie sud des Charentes, alors qu'en sud-Vienne et nord-Charente les populations se maintiennent.

L'examen de la dynamique du vol par département est valable seulement pour ceux ayant un nombre suffisant de pièges, les Deux-Sèvres plus particulièrement ne permettent pas de décrire la dynamique du ravageur indépendamment des autres départements. La Charente-Maritime, avec ses 13 pièges, montre une dynamique faible, comparée à celles de Charente et de la Vienne (12 et 8 pièges respectivement pour la Charente et la Vienne).



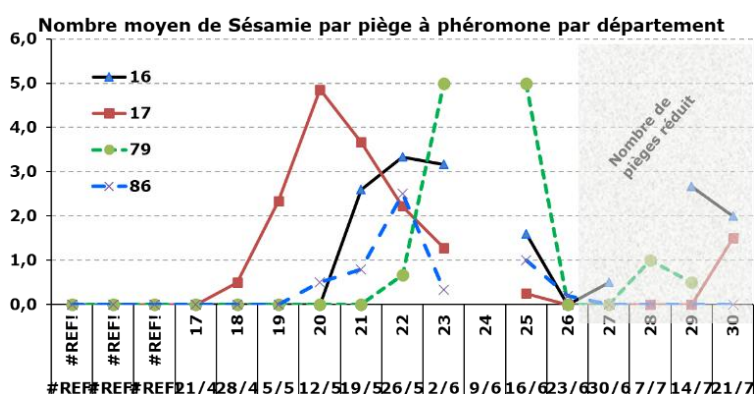
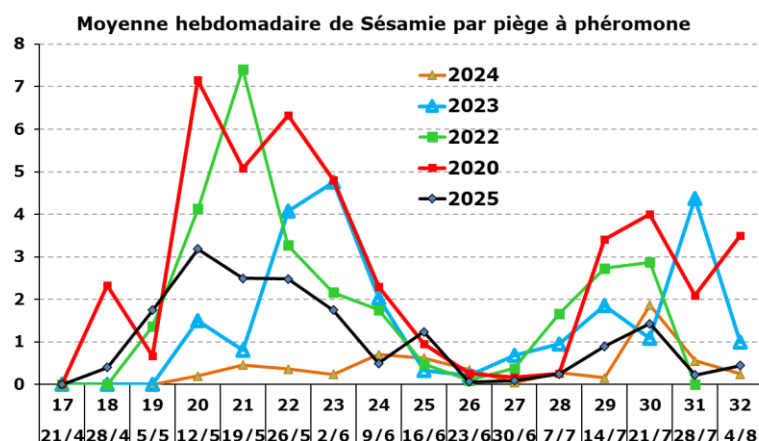
Le vol de la pyrale a été moins perturbé par les conditions climatiques instables et la dynamique exposée met en évidence un pic de vol qui coïncide avec le début de ponte observé vers le 10 juin (en sud Vienne).

Bien que les captures soient très hétérogènes d'un site à l'autre (parfois aucune capture dans certains pièges), l'intensité des piégeages est légèrement plus importante que l'année précédente.

Le vol de la pyrale pour cette campagne se caractérise par un démarrage normal et sur une période plus longue. La gestion du risque pyrale est considérée moins prioritaire que celle de la sésamie notamment dans la partie sud de Poitou-Charentes.

• Sésamie

Le suivi du vol, est basé sur des pièges à phéromone. Ce réseau, constitué de 33 pièges couvre de façon optimale, les Charentes et la moitié sud de la Vienne et des Deux-Sèvres. 2 pièges lumineux (en sud Vienne et nord Charente-Maritime) complètent ce réseau.



Les premières sésamies ont été capturées fin-avril dans 3 pièges à phéromone en sud Charente-Maritime, puis avec le retour du temps chaud, à partir du 6 mai, les captures sont réalisées dans les autres départements. Le pic de vol a été atteint très rapidement (2 semaines après les premières captures vers le 10 mai) en Charente-Maritime et le 25 mai pour les autres départements (sur des maïs entre 4 et 6 feuilles). Le vol de sésamie s'est poursuivi tout le mois de mai et jusqu'à l'épuisement des populations entre le 10 et le 25 juin selon les départements. Le 2^{ème} vol a repris à partir de la 1^{ère} semaine de juillet.

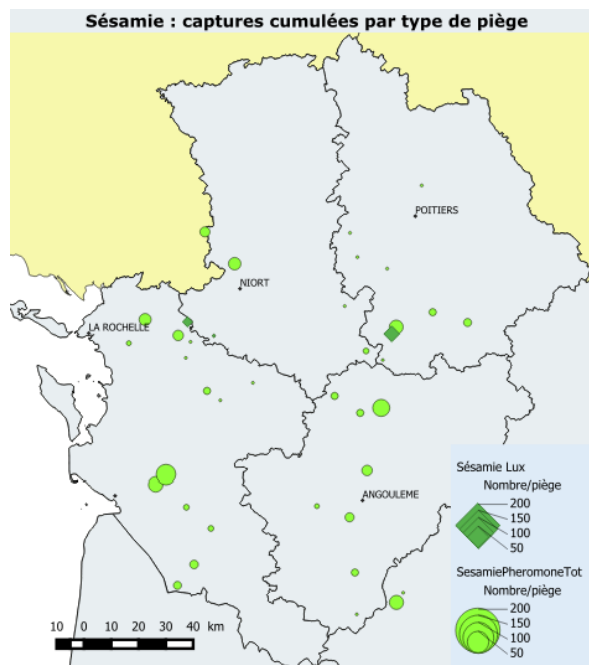
Le modèle Nona prévoit le vol de 50% des populations de sésamie du 21 mai (en Charente-Maritime) au 3 juin (en Vienne).

Le vol de ce ravageur est globalement d'une intensité modérée (comparé aux années précédentes), mais plus précoce et plus intense que celui de l'année précédente.

Les pieds de pontes sont notés le 26 mai en Charente-Maritime et une progression des attaques dès début juin. Ces attaques restent à un niveau faible à modéré (habituel) et sont moins importantes que celles de la précédente campagne.

Contrairement aux années 2015 à 2023 où les populations de sésamie progressaient, notamment dans les territoires nord Poitou-Charentes, ce ravageur montre (comme en 2024) un effondrement des populations dans les 4 départements.

Au vu des résultats des prospections réalisées en fin de cycle du maïs 2024 ainsi que le suivi du vol de 2025, **le risque lié à ce ravageur est considéré comme faible à modéré sur la majorité des territoires de Poitou-Charentes.** Cependant, sa gestion a été effectuée dans de nombreuses situations.



• Prospection sanitaire du maïs

La prospection sanitaire de cette culture en 2025 a pour objectif principal d'évaluer le niveau d'attaque par les pyrales et les sésamies mais aussi de l'héliotis (*Helicoverpa armigera*) qui a été exceptionnellement présente lors de la campagne 2024.

Cette prospection est effectuée à partir de la 2ème quinzaine de juillet. 28 parcelles sont prospectées dont : 2 en Deux-Sèvres, 12 en Charente-Maritime, 5 en Charente et 9 en Vienne.

Les attaques relevées sur les plantes sont très variables sur le territoire PC, Elles sont généralement faibles, oscillant de 0 à 64 % avec une moyenne générale en dessous de 25 %.

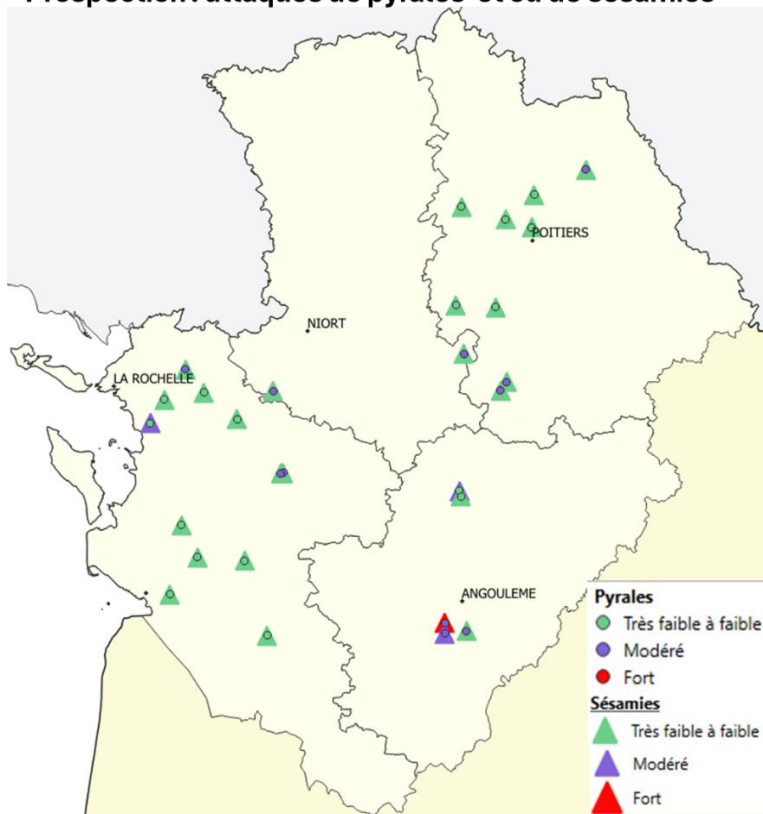
Quelques attaques modérées ou fortes observées sont très localisées. Comme pour le piégeage les attaques et les larves de pyrale sont plus fréquentes en sud Charente et en sud Vienne que dans les autres départements. Celles de la sésamie sont légèrement plus importantes dans les Charentes que celles observées en Vienne.

Le nombre de larves par plante évalué avant récolte est en moyenne très faible dans la majorité des parcelles (moins de 0,5 larve/plante)

Au vu du nombre de parcelles prospectées, l'analyse qualitative des observations est difficilement réalisable à l'échelle d'un petit territoire. Les résultats de ces prospections sont donnés à titre indicatif du niveau des populations de foreurs du maïs pour cette campagne.

Au vu des vols enregistrés (précoce et fort pour la pyrale et précoce et modéré pour la sésamie) et des pic de chaleur lors des périodes de ponte ainsi que des luttres pratiquées contre la sésamie notamment, il est logique d'observer ces niveaux d'attaques et de faibles populations larvaires.

Prospection : attaques de pyrales et ou de sésamies



Quant à l'héliotis, ses attaques sont restées à un niveau généralement bas (faibles et localisées). Les attaques de ce ravageur sont habituellement rares en Poitou-Charentes et restent généralement sporadiques durant les étés particulièrement chauds notamment en Charente et Charente-Maritime.

Sa présence en 2024 jusqu'au nord de la Vienne dans 20 % des parcelles est exceptionnelle en Poitou-Charentes. Le contexte de la campagne 2024 (températures et surtout la tardivité du maïs) avec des floraisons décalées en concomitance avec la période de ponte des héliotis peuvent expliquer l'infestation exceptionnelle de 2024.

Cette prospection montre des populations de pyrales et de sésamies faibles et une quasi-absence des populations d'héliotis en Poitou-Charentes.

• Chrysomèle du maïs (*Diabrotica Virgifera Virgifera*)

Après l'introduction accidentelle de cet insecte en Europe de l'Est, ce ravageur du maïs, originaire du continent américain, est maintenant présent, depuis sa détection en 2002, dans quelques régions en France.

La forme adulte de ce coléoptère se nourrit à partir des organes reproducteurs et des feuilles de maïs sans impact significatif sur la culture, tant que sa population est contenue. Les œufs sont pondus l'été à la base des pieds de maïs dans le sol où ils passent l'hiver.

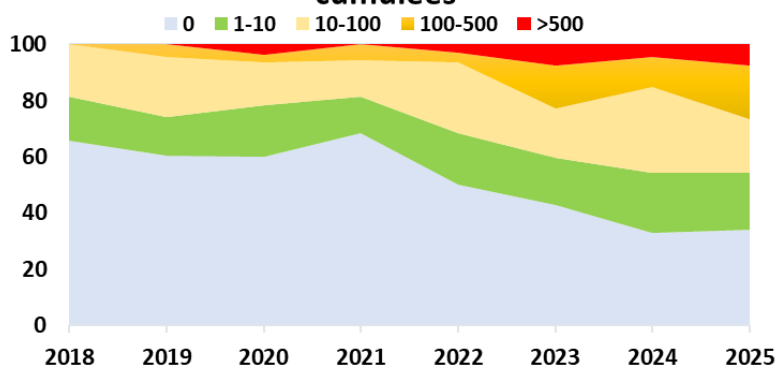
Les larves de cet insecte consomment les racines de maïs et les dégâts commencent à s'exprimer dans les 1ères zones contaminées en France (Alsace et Rhône-Alpes).

Depuis sa détection en Charente en 2017, sa surveillance a été consolidée par le renforcement du piégeage et en même temps par une sensibilisation à la lutte préventive.

Le maintien de cette surveillance dans le temps nous permet de suivre la progression de l'infestation sur le territoire et d'évaluer le niveau des populations atteint par secteur.

Les résultats des réseaux de surveillance des années 2018 à 2025 montrent une progression du nombre de sites contaminés et un développement des populations (figures ci-contre).

évolution des classes de captures
cumulées



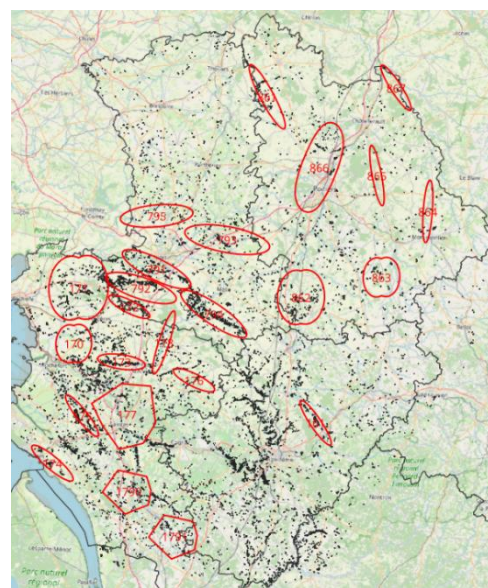
• Réseau de piégeage 2025

Les résultats des deux années précédentes ont montré que cet insecte est désormais implanté en Charente (et en secteur ouest Dordogne) et il est en cours de colonisations des autres départements.

En adéquation avec les moyens disponibles, la surveillance pour cette campagne a pour objectif de vérifier la progression en Charente-Maritime, Vienne et Deux-Sèvres. Le suivi en Charente est maintenu seulement dans les parcelles de références et celles présentant un intérêt.

Un réseau de surveillance a été mis en place à partir du mi-juin. Il était constitué de 80 sites de piégeage.

Cette surveillance a été réalisée grâce à la participation technique de nombreux partenaires, agriculteurs et techniciens. Merci à toutes et à tous.



• Résultats 2025

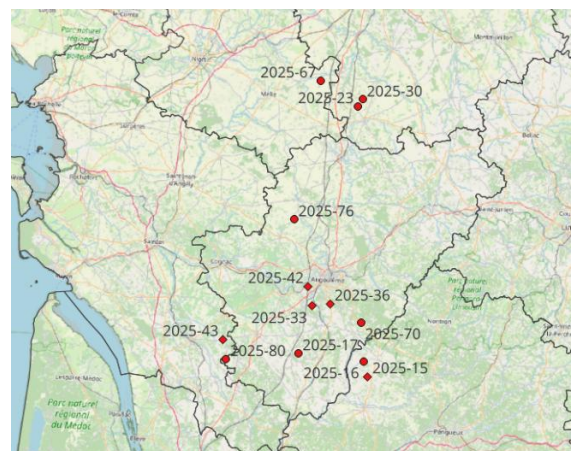
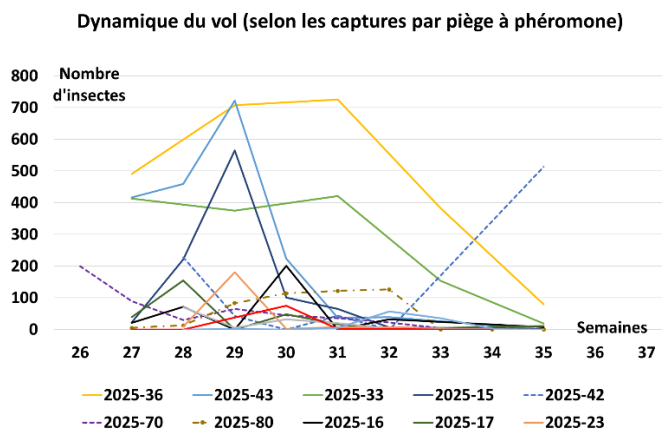
Les piégeages réalisés montrent une présence de cet insecte très variable selon les secteurs et les pratiques agricoles. Les populations piégées sont en augmentation et leur aire de présence continue à s'étendre sur notre territoire. Le nombre de captures par parcelle dépassant les 1000 individus est devenu significatif.

Hormis les parcelles où la lutte agronomique a été mise en place entre 2022 et 2024 et où les captures sont nulles ou faibles, les populations de ce ravageur continuent à augmenter et à conquérir de nouvelles parcelles.

Le vol a débuté à partir de début juin, une fois encore, de façon précoce par rapport à la littérature. Les captures se sont déroulées du 20 juin à mi-août. Les intensités des captures sont aussi fortes qu'en 2023 et 2024. Ce développement s'explique par les températures élevées du printemps et de l'été 2025.

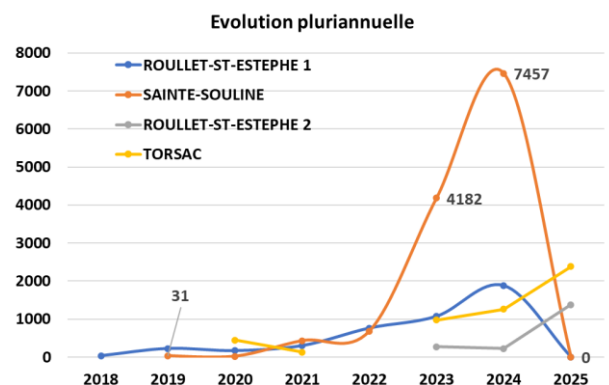


Dynamique du vol et position des pièges de référence



La dynamique du vol de cette campagne montre que les captures ont été importantes courant juillet (semaine 27 à 31) puis elles se sont affaiblies en août. La différence d'intensité des captures entre les pièges s'explique par l'ancienneté de l'infestation qui est liée au nombre de précédent en maïs sur la parcelle.

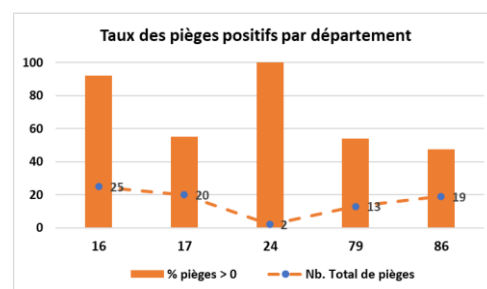
Le suivi pluriannuel a montré en 2024 un niveau de capture important atteint la 5^{ème} année après la 1^{ère} détection (en monoculture, parcelle Sainte-Souline). **Arrivée à ce niveau, la lutte contre ce ravageur, par l'arrêt de cette culture, s'impose.** Le suivi de l'évolution pluriannuelle des populations est reporté sur d'autres parcelles qui sont actuellement à un niveau modéré.



L'activité de cet insecte est devenue significative dans les parcelles les plus infestées. Les adultes sont visibles sur les plantes plus facilement en juillet. Leur détection visuelle est souvent associée à la présence des attaques.

Le piégeage :

Situation par département	16	17	24	79	86
Nombre de pièges	25	20	2	13	19
Nombre Pièges > 0	23	11	2	7	9
Nombre de communes suivies	25	20	2	13	19
Nombre de communes positives	23	11	2	7	9
Total des captures	7804	2082	1283	915	693



- **En Charente** : où se ravageur est très présent, les intensités des captures sont très variables (1 à 2384 insectes par piège), et les captures les plus importantes se concentrent au sud d'Angoulême. Cependant, sur les 2 pièges (des 25 pièges) qui n'enregistrent pas de captures, le maïs est dans sa 1^{ère} année de la rotation, alors que cet insecte était capturé (faiblement) sur ces sites en 2023.

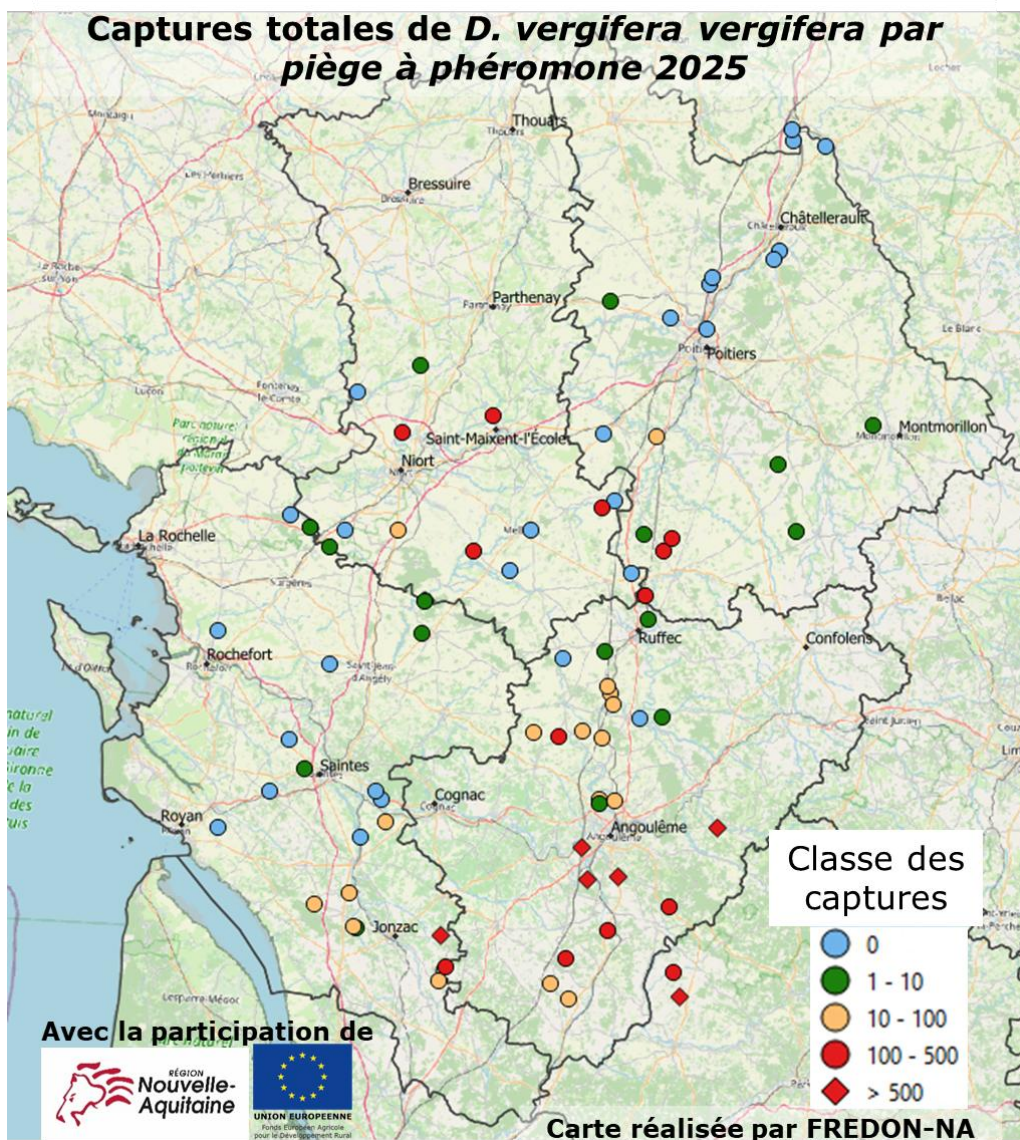
Dans ce département, l'infestation est importante dans les anciens foyers, particulièrement dans la partie sud d'Angoulême, où elle risque de s'intensifier encore, en cas de maintien du maïs sur les parcelles.

- **En Dordogne, limitrophe Charente** : bien que le nombre de sites suivis soit très faible, et en tenant compte de l'historique des suivis, nous considérons que ce ravageur est maintenant implanté au moins dans la partie nord de ce département, notamment dans les communes : Champagne-et-Fontaine, Cherval, Mareuil en Périgord, Nanteuil-Auriac-de-Bourzac et Saint-Martial-Viveyrol.

- **En Charente-Maritime** : un gradient des captures est constaté du sud au nord de ce département. Les captures restent faibles au centre et au nord du département, mais elles sont en progression. La mise en place de la lutte autour et au sud de Jonzac permettrait de ralentir le développement de ce ravageur dans ces secteurs.

- **En Deux-Sèvres** : la présence de ce ravageur devient significative dans la moitié sud de ce département. La culture du maïs fourrage, plus répandue que celle du maïs grain, offre un avenir prometteur à ce ravageur si aucune lutte n'est mise en place dans les parcelles infestées.

- **En Vienne** : 9 des 19 pièges suivis sont positifs. Plusieurs sites au sud de Poitiers enregistrent des captures qui deviennent importantes dans le Civraisien. Les captures accidentelles de 2024, à proximité de Poitiers, n'ont pas été confirmées lors de cette campagne.



Les attaques :

Elles sont plus fréquentes dans quelques parcelles Charentaises visitées lors de cette campagne :

- Les attaques foliaires, les plus faciles à repérer, sont observées sur les feuilles de la moitié basse. Elles correspondent à des plages blanchâtres résultant du décapage du parenchyme chlorophyllien (pour l'alimentation des adultes),
- Les attaques sur les soies des épis : les soies fraîches, riches en grains de pollen, sont consommées au fur et à mesure de leur développement. Certains épis se trouvent dépourvus de soies,
- Les attaques racinaires : les jeunes racines sont consommées par les larves. Ces attaques ne sont repérées qu'en cas de recherche active dans les parcelles avec des attaques aériennes ou en cas de verse.

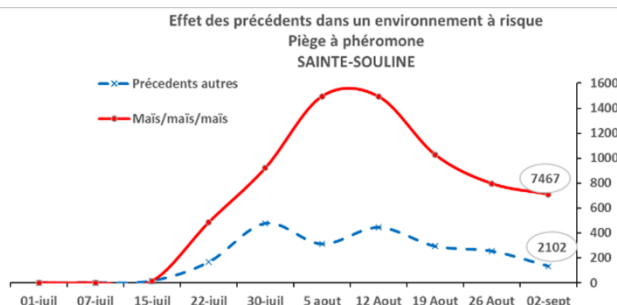
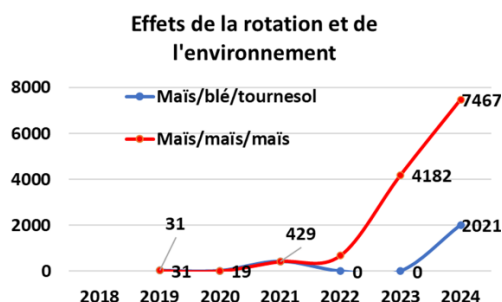
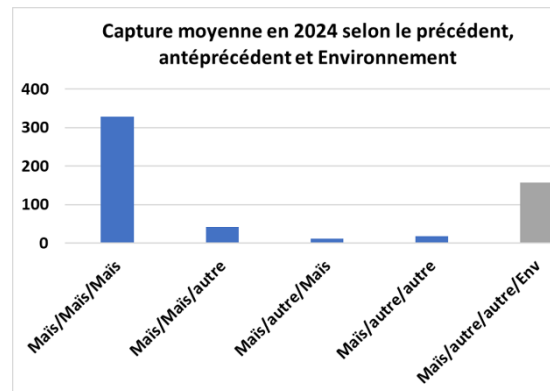


• La lutte contre la Chrysomèle

La rotation :

L'analyse de l'enquête de 2024 montre que ce ravageur est en net recul dans les parcelles où une autre culture que le maïs a été mise en place en n-1 ou n-2. Les captures enregistrées sont très faibles dans les parcelles à rotation longue et/ou non mitoyennes à une parcelle de maïs très infestée.

En revanche en cas de forte infestation de la parcelle voisine, les captures sont importantes et la réinfestation se fait rapidement (exemple du suivi depuis 2019 sur les 2 parcelles de Sainte-Souligne (Charente) d'une même exploitation).

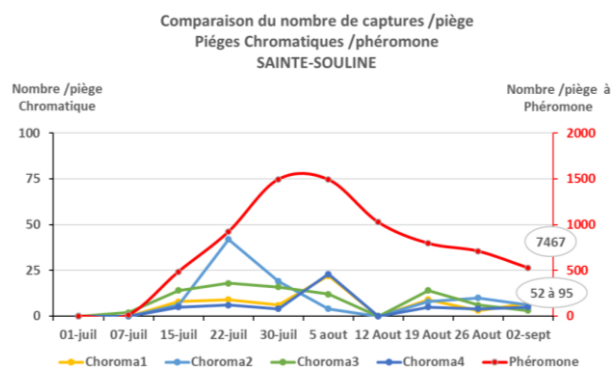


La rotation est le moyen le plus efficace pour la lutte contre la chrysomèle des racines de maïs, mais elle doit être coordonnée entre les producteurs, sur les secteurs où l'assolement en maïs est important.

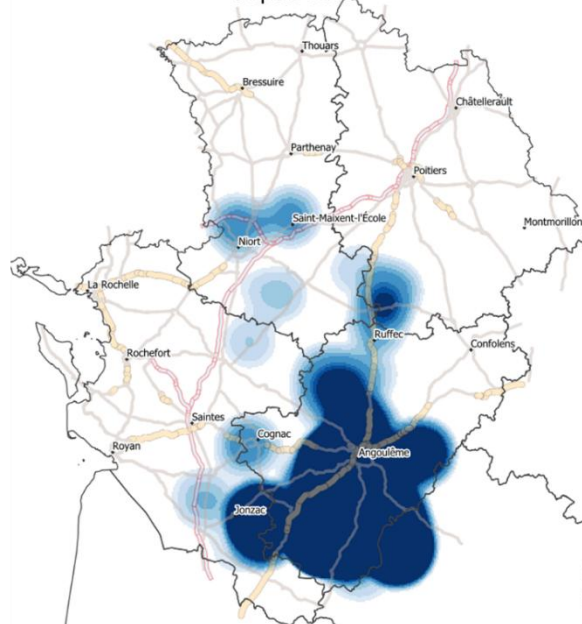
Mise au point de types de pièges :

L'expérimentation visant à tester des pièges jaunes a été reconduite dans 4 parcelles en 2025. Les résultats de cette expérimentation confirment, qu'en cas d'infestation en dessous de 7000 individus (cf. résultats 2024), ce type de piège ne permet pas de refléter le niveau des populations atteint en parcelle.

L'expérimentation menée par la structure Landreau-Agro a montré des captures hebdomadaires faibles (comparé aux pièges à phéromone) et variables d'un piège chromatique à l'autre. Les différences en nombre de captures totales sont très importantes entre les deux types de pièges.



Carte visualisant la concentration des pièges positifs depuis 2018



L'analyse géographique pluriannuelle (de 2019 à 2025) montre que cette chrysomèle s'est implantée dans le territoire Charentais ainsi qu'en Dordogne en limite de Charente. Ce ravageur est en progression vers la partie nord de Poitou-Charentes, les suspicions de sa progression depuis 2023 en sud des Deux-Sèvres et centre Vienne se confirment lors de cette campagne.

L'expression des attaques sur le maïs évolue également dans le temps et sur le territoire sans atteindre des niveaux de dégâts alarmants pour le moment.

Néanmoins, bien que les niveaux de population soient généralement en-dessous du risque de nuisibilité, la prolifération de ce ravageur peut constituer à terme une menace pour la culture du maïs. Il est nécessaire de bien caractériser sa présence et son développement, afin d'adapter année après année les recommandations techniques permettant de freiner son développement, et donc

retarder l'apparition de sa nuisibilité. C'est pourquoi la surveillance reste un des piliers principaux pour les actions de lutte, et la rotation, le moyen le plus efficace et le plus adapté pour contenir le niveau de population à des niveaux n'entraînant pas de perte économique dans les situations comme celle de la Charente.

Afin de freiner le développement de ce ravageur, notamment sa progression, et donc de retarder sa nuisibilité, il est recommandé en année « n+1 » de sa détection de mettre en place une autre culture que le maïs dans la parcelle concernée ainsi que dans les parcelles contigües cultivées en maïs l'année « n ». Une surveillance des parcelles voisines en n+1 est nécessaire.

Ces mesures seront d'autant plus efficaces qu'elles seront suivies à l'échelle d'un territoire.

Si vous souhaitez connaître la situation de votre parcelle en 2026, contacter la FREDON-NA qui peut vous accompagner dans cette action.

Ont participé au réseau Diabrotica 2025 les partenaires suivants :

ARNAULD, AUDINET, BEAUDOUIN, BUARD, CHARBONNIER, CHARTIER, CORNAUD, COTTREAU, DANIAU, DELAUNAY, DESCHAMPS, GRIMAUD, LAMARCHE, LOIZON, POUZY, SANDEAU, SERREAU ;

ETS LamyBienaimé, LANDREAU AGRO, NEOLIS, SOUFFLET AGRICULTURE, VITIVISTA ;

CDA16, CDA17, CDA79, CDA86 ;

Capfaye, Coop de Mansle, Coop LaTricherie, OCEALIA, SCA de Beurlay;

ARVALIS, Bayers Semence, Elicit Plant, EUROLANDE, FDCETA17, FREDON-NA.

• Alerte organisme de quarantaine prioritaire (*Popillia japonica*)

Popillia japonica ou scarabée japonais, est un coléoptère originaire d'Asie extrêmement préoccupant compte tenu de ses capacités à s'attaquer à une très grande diversité de végétaux et à proliférer rapidement.



Introduit accidentellement en Italie puis en Suisse, il a été détecté pour la première fois en France en 2025 dans le Haut-Rhin. Le scarabée japonais fait l'objet d'une surveillance renforcée sur l'ensemble du territoire afin de permettre une détection précoce en cas d'introduction et la mise en œuvre de moyens de lutte visant à sa rapide éradication.

Consultez la fiche d'alerte éditée par le service régional de l'alimentation (SRAL) N-A : <https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/popillia-japonica-alerte-au-scarabee-japonais-a2896.html>. Tout symptôme évocateur de sa présence **doit être immédiatement déclaré** en joignant des photos aux services officiels (DRAAF/SRAL NA) par courriel à l'adresse : sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr



Maladies

Lors de cette campagne, les conditions climatiques ont été limitantes pour le développement des maladies communes.

Maladies sans incidence notable :

- Le charbon commun est noté dans quelques parcelles. Celui de l'inflorescence est resté discret.
- Rouille : absente. Cette maladie est rarement nuisible sur nos territoires.
- Les fusarioses : la fusariose sur tige a été peu observée. Sur épis, les quelques attaques tardives des foreurs ont favorisé parfois le développement des fusarioses sur épis.
- Rhizoctone (Rhizoctonia solani) : très peu présent cette année.

Adventices

Les conditions de mise en place des maïs ont été optimales et peu de situations avec de forts salissements importants sont signalées lors de cette campagne. Cependant, quelques cas de salissement notamment en renouées et graminées sont signalés dans les situations avec labour.

Les adventices habituelles se sont développées dans de nombreuses situations en restant à des niveaux tolérables aux maïs pour les conditions de l'année.

• Datura

Elle a été observée dans de nombreuses parcelles. Le temps chaud et les précipitations de mai et juin ont été très favorables à son développement notamment dans du maïs ayant eu des difficultés de levée. En plus de la concurrence qu'elle crée aux cultures, elle est problématique lors de la récolte car c'est une plante toxique pour l'homme comme pour les animaux.

Cette plante est signalée lors de cette campagne, dans différents secteurs en Poitou-Charentes, notamment sur du maïs grain ou fourrager, mais sa présence est moins fréquente que certaines années.

Si sa gestion est mise en œuvre sur du maïs popcorn, il devient indispensable d'appliquer une stratégie globale de lutte pour les autres productions, en mettant en œuvre tous les leviers permettant d'éviter la production et la dissémination de graines : travail du sol si levée de datura en interculture, gestion des fossés et des passages d'enrouleur, rotation.... En début d'infestation, l'arrachage le plus tôt possible et avant la fructification, est souvent suffisant. En cas d'intervention tardive, il faudra en plus évacuer et détruire les plantes arrachées hors de la parcelle infestée.

Vous trouverez l'ensemble des informations sur la reconnaissance, la biologie, la nuisibilité et notamment les moyens de lutte en consultant les liens suivants : <https://www.fredon.fr/nouvelle-aquitaine/fiches-de-reconnaissance> et <http://www.infloweb.fr/datura-stramoine>



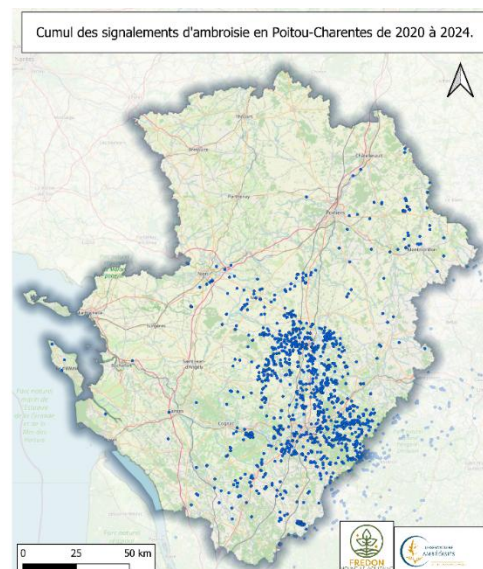
• Ambrosie à feuilles d'armoise

Ambrosia artemisifolia L. est observée en Poitou-Charentes dans différents milieux et elle montre une acclimatation à la culture du maïs en cas de conduite simplifiée. Outre son effet concurrentiel, cette plante émet un pollen très allergisant engendrant des effets néfastes sur la santé dans les régions les plus touchées.

Les premières allergies apparaissent déjà alors que l'espèce reste cantonnée dans certains secteurs de Poitou-Charentes. Les informations sur la reconnaissance, les facteurs favorables à la dissémination de cette plante invasive ainsi que des recommandations pour la lutte contre cette adventice sont déclinés dans la note nationale consultable par le lien suivant : [Note nationale BSV : Ambroisie](#).

Lors de cette campagne, cette plante est observée encore une fois dans quelques parcelles de maïs, notamment en Charente. Sur cette culture, les possibilités de gestion de cette adventice sont plus intéressantes et plus faciles à mettre en œuvre que sur le tournesol, **la lutte contre cette adventice est indispensable**.

Une base nationale, où vous trouverez l'ensemble des informations sur cette adventice (connaître sa répartition), et vous pouvez y participer en signalant sa présence à partir de : <https://www.signalement-ambroisie.fr/>



• Ambroisie trifide

Cette ambroisie constitue une menace émergente pour la culture du maïs et elle est dangereuse pour la santé humaine (<https://ecophytopic.fr/pic/piloter/lambroisie-trifide-une-nouvelle-menace-pour-les-cultures>).

C'est aussi une plante exotique envahissante, différente de l'ambroisie à feuille d'armoise et facilement reconnaissable.

La région Nouvelle-Aquitaine et notamment le territoire Poitou-Charentes sont considérés indemne de cette plante. Cependant, cette adventice est signalée en Occitanie ([carte de répartition de l'ambroisie trifide](#)) et elle progresse rapidement. Face à cette adventice envahissante, la vigilance et l'action collective sont désormais indispensables.

Pour plus d'informations sur reconnaissance et lutte, consulter les liens ci-dessous :

<https://ambroisie-risque.info/quest-ce-que-lambroisie/>

<https://ambroisie-risque.info/wp-content/uploads/2022/07/SENS07-AMBTR.pdf>

• Ce qu'il faut retenir pour cette campagne

Cette campagne (récolte 2025) est marquée par des conditions favorables pour la mise en place et le développement du maïs. Une pluviométrie globalement suffisante (mais défavorable pour le désherbage chimique) avec des températures supérieures aux normales et des pics de chaleur stressant fortement le maïs dans nombreuses situations. Ces conditions ont été favorables aux principaux ravageurs du maïs, notamment les limaces et les oiseaux. Les attaques des foreurs sont très limitées. En revanche, des attaques inhabituelles d'héliotis et une extension de Diabrotica vers le nord de Poitou-Charentes sont enregistrées.

Au final, le rendement pour cette campagne est hétérogène et il est fortement impacté par la sécheresse estivale.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : AGRICULTEURS, CA 16, CA 86, CEA LOULAY, COOP MANSLE-AUNAC, COOP SAINT PIERRE DE JUILLERS, COOPERATIVE DE MATHA, EI.BOTET, ETS FERRU, FREDON-NA, GROUPE CA17-CA79, ISIDORE, LYCEE AGRICOLE XAVIER BERNARD, NEOLIS, OCEALIA, OXAGRI, SAS LAMY-BIENAIMÉ, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA, VSN NEGOCE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".